

"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage 'Le Don de l'Enfant''

www.donenfant.fr.fm

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

bureau.don.enfant@jkirsch.net

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 26 AVRIL 2008

Tél: 03.89.83.00.81

Le samedi 26 avril 2008, à 14 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sous-sol du Presbytère de l'Eglise Saint-Antoine à Mulhouse.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, BACHER-CASERO Christiane, GAILLARD Colette, GEMBERLE Yolande, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, REJANO Elisabeth, SCHAEFFER Colette, STAUDER Anny et STOEHR Andrée
- Mrs COMPAIN Claude, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, SCHAEFFER Paul et STAUDER Jean-Marie

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir pris un peu de temps pour nous rejoindre.

Elle remercie monsieur le curé de la paroisse Saint-Antoine de Bourtzwiller, à Mulhouse, pour le prêt de la salle.

<u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE</u> GENERALE ORDINAIRE DU 10 MARS 2007

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

<u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE</u> GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 AVRIL 2007

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale extraordinaire est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Mesdames Marie-Louise MARCILLE, Présidente, et Colette BACH-BARILLON, Vice-présidente, présentent le rapport d'activité. Celui-ci est joint en annexe.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES TRESORIERS

Monsieur Jean-Marie STAUDER, Trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

Monsieur SCHAEFFER demande si quelque chose est prévu pour utiliser les fonds qui sont en réserve.

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Guebwiller Volume 27 folio 1741 Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté préfectoral n° 980036 du 12 janvier 1998 Madame Marie-Louise MARCILLE répond qu'un groupe de travail va se constituer pour mettre au point le projet de micro-crédit. Elle rappelle le résultat du vote lors d'un Conseil d'Administration : 11 votants, dont

- 9 voix pour l'idée d'un système de micro-crédit par l'intermédiaire d'un organisme bancaire qui travaille avec le Viet Nam et pour le projet de prêt directement aux enfants que nous avons parrainés (dans le foyer ou boursiers)
- 2 voix contre.

D'autre part, monsieur et madame STAUDER, qui se rendent au Viet Nam, vont voir sur place avec monsieur Man, le responsable du centre, d'éventuels travaux à effectuer.

Elle informe également qu'un nouveau projet fait l'objet de réflexions : l'aide aux enfants boursiers qui souhaitent continuer leurs études supérieures. « Nos » enfants du foyer n°5 peuvent intégrer le programme d'insertion mis sur pied par madame Luisa KOCH (présidente de l'association « Xin Chao », un de nos partenaires, gérant le foyer n°3), ce qui n'est pas le cas des enfants boursiers

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Monsieur Jean-Marie STAUDER lit le rapport des réviseurs aux comptes (Madame Chantal ERIEAU et Monsieur Francis BACHER). Celui-ci est joint en annexe.

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes de leur excellent travail et approuve tous ses rapports à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants : mesdames Colette BACH, Yvette HAXAIRE et Marie-Claire LANG et messieurs Jean-Michel KIRSCH et Christian LANG se représentent tous et sont réélus à l'unanimité pour trois ans. Nous les remercions.

ELECTION DES DEUX REVISEURS AUX COMPTES

Messieurs Paul SCHAEFFER et Michel BACH sont élus réviseurs aux comptes à l'unanimité et également remerciés.

PRESENTATION DU SITE INTERNET

Monsieur Jean-Michel KIRSCH présente le nouveau site Internet de l'association aux membres présents.

DIVERS

Madame Marie-Louise MARCILLE informe les membres que l'association Humanis organise le « Salon des Solidarités » les 24 et 25 mai 2008.

Elle fait part du classement des enfants du foyer : presque tous sont classés « AB », ce qui est encourageant.

Concernant les cadeaux ponctuels effectués par des parrains à leurs filleuls lors du voyage d'un membre de l'association à Danang, monsieur STAUDER suggère que la somme d'argent soit versée sous forme de don à l'association. Ensuite, cette somme sera remise au filleul sur place lors du passage au centre de ce membre. Ceci a un double avantage :

- Cela facilite les transactions.
- Cela permet au parrain, qui verra ce montant se rajouter à ses dons annuels, de bénéficier de la réduction d'impôt autorisée.

Madame Marie-Louise MARCILLE rappelle que la sortie « randonnée » annuelle est fixée au 6 juillet prochain. Monsieur et madame STAUDER, habitués de la randonnée, vont nous concocter un petit circuit sans difficulté. Le point de départ sera le parking du lac de la Lauch à 10 heures.

Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre.

Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas marcher peuvent nous rejoindre pour le repas à la ferme-auberge Steinlebach, celle-ci est accessible en voiture à partir de la route des Crêtes.

Nous vous serions reconnaissants de nous contacter auparavant par téléphone ou mail, ceci pour une bonne organisation .

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée. Le verre de l'amitié est offert.

Fait à MULHOUSE, le 26 avril 2008

Le Secrétaire Jean-Michel KIRSCH La Présidente Marie-Louise MARCILLE